

Compte rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2011

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 février 2011 est approuvé à l'unanimité.

Divers

Points depuis la dernière réunion de conseil

- Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires : le budget a été voté avec une participation des communes de 2,50 €/élève et une participation des familles portée de 110 € à 120 €. Dès la rentrée prochaine, un second car sera mis en service à 17h00 au départ de Jean Monnet, le second restant à 18h00.
- SATESE : l'adhésion du Conseil Général en tant que membre du SATESE vient d'être adoptée.
- SMICTOM : le budget sera voté lors de la prochaine séance. Le collectif contre l'incinérateur propose toujours d'envisager des solutions alternatives (efforts des particuliers, enfouissement...). Les changements de normes concernant les déchetteries entraînent des dépenses nouvelles pour le SMICTOM.
- La dissolution du syndicat de Bossée vient d'être votée, 2011 est donc la dernière année de fonctionnement et Villeperdue va être rattaché par la suite au Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (décision préfectorale) avec obligation pour celui-ci d'assurer la continuité de l'entretien des fossés.
- Au vue des craintes de l'Union Nationale du Personnel en Retraite de la Gendarmerie face aux suppressions d'escadrons de gendarmerie, les syndicats de police demandent un moratoire sur la suppression de tout escadron de gendarmerie mobile et de toute brigade territoriale. Les élus, attentifs aux problèmes de sécurité publique des citoyens décident de soutenir ce moratoire et demandent le maintien des forces de gendarmerie du département.
- LGV-SEA : Hormis quelques difficultés particulières, une véritable concertation est entamée avec le concessionnaire, nombre d'observations et de demandes sont prises en compte. Les élus notent que la région Centre vient d'accepter de participer à hauteur de 16 millions d'euros en demandant, en contrepartie, la suppression d'un passage à niveau à hauteur de Chartres (où ne passe pas la LGV) et rien pour l'Indre et Loire.
- Lotissement « Les Margallières » : la rétrocession des voiries, réseaux, espaces verts et espaces publics du lotissement des Margallières par la société SCAM (lotisseur) à la commune moyennant le prix de 1 € est acceptée par les élus sous réserve d'une consignation par voie de sequestre d'une somme 3 000 € sur la vente du dernier lot restant à construire.
- La cérémonie des coups de cœur, projet entre les bibliothèques intercommunales et les écoles, aura lieu le samedi 2 avril 2011 à 14h30 à Sainte Catherine de Fierbois.
- Suite à différentes plaintes concernant le bruit émis par la discothèque ces dernières semaines, des réglages ont été effectués par le gérant, ceux-ci semblent donner satisfaction. Suite aux incivilités faites le week-end notamment rue Dame Milon, une pétition des riverains a été remise en mairie et une plainte de la commune a été déposée à la gendarmerie de Sainte Maure de Touraine.

Budget - Finances

Point sur les réalisations 2010

Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats 2010 concernant le budget général qui sont établis comme suit :

<i>Balance</i>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	537055,80	700719,42	163663,62
Investissement	859569,83	1037267,39	177697,56
Restes à réaliser en Investissement	239849,00	19975,00	-219874,00

Compte de Gestion 2010

Le Conseil Municipal prend connaissance du Compte de Gestion 2010 concernant le budget général établi par M. le receveur Municipal, comme suit :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2009	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de clôture 2010
Investissement	398033,75		-220336,19	177697,56
Fonctionnement	112666,86	112666,86	163663,62	163663,62
Total	510700,61	112666,86	-56672,57	341361,18

Les élus décident d'affecter l'excédent de fonctionnement 2010 de 163 663,62 € à la section d'investissement 2011.

Vote des taux des Impôts locaux 2011

Il propose une augmentation uniforme des taux de 1% pour 2011 afin de dégager le même montant qu'en 2009 pour le financement du capital de la dette et des dépenses d'investissement.

Les élus acceptent une augmentation uniforme des taux de 1% pour 2011 afin de dégager le même montant qu'en 2010 pour le financement du capital de la dette et des dépenses d'investissement, par 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Taxe	Taux 2010	bases 2011	taux 2011	Produit attendu
Taxe d'habitation	13,05%	550400	13,18%	72543
Taxe foncière-bâti	11,04%	459300	11,15%	51212
Taxe foncière-non bâti	24,38%	32400	24,62%	7977
Total attendu				131732

Subventions communales 2011

Les élus arrêtent les inscriptions budgétaires afférentes aux subventions attribuées par la commune comme suit : article 65736 : 3 000 € et article 6574 : 9 000 € .

Budget général – prévisions 2011

M. le Maire présente ensuite les prévisions budgétaires 2011 et détaille les programmes d'investissement à continuer ou à mettre en œuvre et leur financement. Le budget est arrêté comme suit :

Budget 2011		
	Dépenses	Recettes
Exploitation	648 030,00	648 030,00
Investissement	582 836,18	582 836,18

Demande de subvention au titre de la DETR

M. le Maire rappelle aux élus la liste des catégories d'investissement éligibles à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2011 (DETR). Il propose de présenter un dossier portant sur l'aménagement de la voirie et du cheminement piétonnier « Chemin de la Gentillierie ». Il présente l'avant projet sommaire concernant ces travaux ainsi que le descriptif-estimatif et précise que le coût estimatif Hors Taxes de ce projet est le suivant : **139 800,00 € H.T. soit TTC 167 296,48 €.**

Travaux communaux - projets

Point réunion commission bâtiments

La commission présente aux élus la liste des divers travaux à envisager dans les divers bâtiments communaux tels que Logement locatifs n°1 - Bibliothèque - Salle polyvalente - Vestiaires-douches du stade - Salle Courbeloup - Locaux techniques - Ecole côté Albizzias - Mairie- salle de réunion.

Point réunion commission voirie

Une point est fait sur les travaux à envisager en ce qui concerne les fossés communaux- la voirie avec des trous à boucher à l'enrobé à froid- le broyage de certaines haies et le désherbage de milieux de route .

Périmètres de protection des forages- dossier et enquête

M. le Maire propose aux élus de lancer une consultation dans le cadre des marchés à procédure adaptée (art. 26 et 28 du CMP) pour l'Etablissement des dossiers d'enquête publique pour la mise en place des périmètres de protection des forages en 2 phases : appel à candidatures puis remise des offres par les candidats sélectionnés.

ADAC

M. le Maire fait le point sur les dossiers abordés lors de sa rencontre avec l'ADAC, dont réhabilitation- isolation- fermeture- pour les LL1- l'extension du restaurant scolaire- des travaux de voirie et de la Station d'épuration.

Les élus attendent le compte-rendu du travail de l'ADAC pour avancer sur ces projets.

Réunions à venir

- o Carnaval de l'école- **Vendredi 1^{er} avril à partir de 14h00** départ côté Godinière
- o Cérémonie des coups de cœur - **Samedi 2 avril à partir de 14h30** à la salle fête de Ste Catherine de Fierbois
- o Visite de la lagune - **Samedi 9 avril à 10h00** à la mairie
- o Conseil municipal - **Vendredi 29 avril à 20h00** à la mairie

Divers

1. Personnel communal : M. le Maire fait le point sur la répartition au sein des services, à savoir :
 - Service administratif : 2 agents titulaires à temps complet – 1 agent en CAE à mi-temps pour l'agence postale et à mi-temps pour l'accueil au secrétariat de Mairie
 - Service technique (voirie, espaces verts...) : 2 agents titulaires à temps complet – 1 agent en CAE à temps complet (jusqu'en octobre 2011)
 - Services scolaires et périscolaires : 4 agents titulaires à temps non complet - 1 agent en CAE à temps complet pour la cantine et l'entretien de divers locaux communaux – 1 agent en contrat pour le remplacement d'un agent titulaire et l'intervenante musicale titulaire intercommunale.
2. La Genêtelle : Mme Arlette DUCHÊNE signale que les charmilles seraient un peu trop proches de la route. M. le Maire assure que ce n'est pas le cas.
3. Une visite de la lagune est programmée le samedi 9 avril à 10h00, au profit des élus.

La secrétaire de séance